

Stephan Rupp, membre du comité de «Médecins de famille Suisse»



MFE Inside – rapport interne de l'assemblée des délégués MFE du 21 mai 2011

Après les salutations, le rapport annuel et celui du Secrétariat général – que l'on peut se procurer via notre site Internet – sont mis en discussion.

Margot Enz présente sa commission «politique de la santé». Celle-ci va surveiller l'évolution politique pour que MFE puisse réagir à temps. Simultanément, la commission va également développer des idées propres. Managed Care représente un thème majeur; parallèlement, une prise de position à propos de la Loi fédérale sur la surveillance des assurances maladie (LSAMal) a été rédigée. Les contacts extérieurs sont importants, la commission a donc envoyé des représentants à plusieurs manifestations. Pour notre association, il est essentiel de créer des contacts et de se rendre visible. L'importance de cette commission fut soulignée à l'assemblée par le fait que sa composition a donné matière à discussion.

La commission «qualité» est présentée par Johannes Brühwiler. Les contrats de coopération avec les sociétés professionnelles qui sont systématiquement prises en considération, constituent l'essentiel de son travail. Il s'agit du développement de la qualité, et non de son contenu. Un autre thème concerne les cercles de qualité pour lesquels sont définis des standards minimaux. Actuellement, la commission s'intéresse au domaine des recours et prend part au Q-Monitoring de la FMH.

Fransiska Zogg parle de la commission «tarifs». Il s'est avéré que les cabinets des médecins de famille sont les grands perdants du nouveau tarif de laboratoire. Les négociations sur un nouveau modèle de rétribution pour la dispense de médicaments sont en cours.

Gerhard Schilling s'exprime sur l'activité de la commission «communication». Les points forts sont Primary Care et la page Internet qu'il faut améliorer. L'institut pour l'informatique de cabinet (IPI), qui doit devenir un centre de compétence en matière d'informatique en cabinet, représente un autre grand projet. Il prendra la forme organisationnelle d'une fondation, à laquelle des organismes œuvrant dans le même sens pourront adhérer. Les projets-pilote sont des formations «Going paperless for General Practitioners», des contrôles de sécurité pour cabinets et l'appréciation neutre d'offres destinées à l'informatique de cabinet. Il faudra définir des standards pour les dossiers médicaux électroniques.

Jürg Rufener présente les comptes du premier bilan annuel prolongé. Les attentes ont été remplies de manière relativement exacte. Les comptes sont acceptés, le bénéfice ajouté à la fortune.

Il y a discussion à propos de l'IPI qui pourrait occasionner des frais dont le montant n'est pas encore chiffrable. Les délégués auront ultérieurement la possibilité de s'en préoccuper.

Afin de donner aux médecins de famille et de l'enfance retraités la possibilité de rester membres de MFE sans devoir supporter une charge financière trop grande, il est décidé de fixer leur cotisation annuelle à Fr. 100.– au maximum, et de n'exiger que la moitié des contributions particulières. Les délégués expriment ainsi leur désir de voir leurs collègues rester membres de notre association après avoir quitté la profession.

La proposition des collègues genevois de définir dès à présent les critères qui pourraient amener MFE à participer à un référendum contre le projet Managed Care est refusée. Par contre, les délégués auront la possibilité de voter sur la marche à suivre après la décision des Chambres fédérales.

Avec 25 voix contre 8, et 8 abstentions, il a été décidé de soutenir l'initiative pour une caisse publique de santé. En revanche, pour la majorité des délégués, une adhésion au comité de soutien n'entre pas en ligne de compte.

En outre, les stratégies en matière de qualité et de tarifs, préparées par les ateliers, sont approuvées. Dans le secteur des tarifs, on a fixé les bases stratégiques et décidé d'élaborer prioritairement un chapitre propre dans le cadre de TARVISION. Les délégués tiennent à ce que les futurs médecins de famille soient introduits dans les cercles de qualité et le travail de qualité du cabinet au cours de leur formation déjà.

On a également donné des informations sur l'initiative «OUI à la médecine de famille». Les objectifs de l'initiative ne sont pas pris en compte par le contre-projet. Il est important que tous les organismes concernés prennent part à la consultation et ne se contentent pas de s'exprimer au travers des sociétés cantonales des médecins. Il y a quelques jours, le comité de l'initiative a organisé une conférence de presse.

Correspondance:
Dr Stephan Rupp
Spitalstrasse 30
8840 Einsiedeln
stephan_rupp@bluewin.ch